EP
PE

Parlement européen
21 janvier 88

Député
au Parlement européen

INTERVENTION POUR PIERRE PRANCHERE SUR LA TURQUIE

DEBAT D'URGENCE

Le mot d'urgence s'applique d'une manière particulièrement adpatée aux cas qui nous sont soumis aujourd'hui concernant la Turquie.

D'abord je rappelle que 134 condamnations à mort ont été prononcées en Turquie. Il s'agit pour la plupart de personnes accusé de délits politiques et qui risquent d'être executées.

Deuxièmement les 2 dirigeants communistes Sargin et Kutlu rentrés dans leur pays pour prendre part au processus électoral et qui sont dans les geôles turques sans que personne ne puisse ni les voir, ni leur parler.

Et enfin la condamnation injuste du jeune guide français Michel Caraminot par les autorités turques.

Permettez-moi d'insister sur ces 2 derniers cas. On nous dit que le processus démocratique est amorcé en Turquie.

Depuis plus de 3 mois, ces 2 personnalités communistes sont maintenues au secret, ils sont torturés comme toute la presse turque et étrangère en a fait état. Ils n'ont aucun des droits, de la défense la plus élementaires.
Les témoignages y compris celui de M. Caraminot il y a deux jours, ici même, sur les tortures et les conditions de détention dans les prisons turques, nous fait craindre le pire.

Le Président de la délégation CEE/Turquie qui s'est rendue en Turquie a pu les aperçevoir quelques minutes sans pouvoir leur parler. Depuis, plus rien !. Le Parlement européen s'est prononcé déjà à 2 reprises en faveur de leur libération, jusqu'à présent, les autorités turques n'en ont pas tenu compte.
Le Conseil a-t-il poursuivi les démarches entreprises, comme le demandait le Parlement.

C'est pourquoi je demande formellement à la Commission qu'elle utilise les moyens dont elle dispose, je pense à son représentant à Ankara, afin qu'il puisse rencontrer M. Sargin et Kutlu en prison, au moins leur parler, briser leur isolement, et qu'il nous fasse rapport.

TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA VAKFI
TÜSTAV ARŞİVİ
TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA VAKFI

Je demande qu'une mission internationale d'enquête de la Croix-rouge sur le sort de MM. Kutlu et Sargin soit enfin mise en place, et enfin que le Conseil des Ministres fasse une démarche auprès des autorités pour demander la libération des 2 dirigeants communistes.

Enfin en ce qui concerne Michel Caraminot injustement accusé et condamné à 5 ans de prisons pour avoir fait état de tout ce qu'on peut lire dans les guides touristes, nous demandons que son procès soit révisé vu l'absence de tout acte délictuel.

Le vote positif de notre parlement concernant ces 3 cas incitera enfin, je l'espère le Conseil, et la Commission à intervenir.

TÜSTAV ARŞİVİ
TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA VAKFI
TÜSTAV
TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA VAKFI